



"... Sur les traces de Vivian Maier..."

4 ème année

Stage photo culturel et pratique à St Julien en Champsaur avec Jean-Christophe Béchet et Sylvie HUGUES

Le stage se déroule en Champsaur Valgaudemar, vallée d'origine de la famille de la célèbre photographe américaine, où elle a vécu 6 années de sa jeunesse.

Le programme des 4 jours est défini par les photographes Jean-Christophe BECHET et Sylvie HUGUES
Un grand succès les 3 années précédentes, les organisateurs ayant refusé les inscriptions tardives.

L'Association Vivian Maier et le Champsaur, association loi 1901, domiciliée en mairie, place Vivian Maier , 05500 Saint Julien en Champsaur, assure l'organisation matériel et administrative du stage.

STAGE de 4 jours les 31 octobre 2019 + 1^{er} + 2 +3 novembre 2019. avec JC Béchet et Sylvie Hugues programme joint.

FORFAIT tout compris : 730 € TTC *détaillés comme suit.*

Forfait prestations hébergement Hôtel-Restaurant ** Les Chenets à Saint Julien en Champsaur.
Pension complète chambre individuelle + P d J + Pic-nic midi + dîner soir + déjeuner dimanche midi fin de stage, négocié à 310 € hors boissons et suppléments.

Forfait stage comprenant: Cours photos et animations durant 4 jours par JC. Béchet et Sylvie Hugues
Par les membres de l'association: assistance logistique, gestion, expo, location matériel, encadrement, visite, et présentation de la Maison de la photographie Vivian Maier. Adhésion à l'Association Vivian Maier et le Champsaur année 2019 : forfait 420 € .

REGLEMENT:

40% du **forfait total à l'inscription soit : 290 €**

le solde pour 440 € dernier délai le 30 juillet 2019 clôture des inscriptions.

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'association Vivian Maier et le Champsaur.

ou virement bancaire sur : IBAN FR88 2004 1010 0819 8371 4A02 934

La Banque Postale Cpt. 1983714A029 Marseille

ANNULATION / DESISTEMENT:

8 participants minimum sont nécessaire pour l'organisation économique du stage.

Dans le cas ou ce nombre minimum ne serait pas atteint à la date du 30 juillet 2019 , le stage serait annulé.

Les acomptes d'inscription, chèque et/ou virement bancaire seront remboursés intégralement.
Aucune indemnité ne sera due à un réservataire, en cas d'annulation du stage par l'Association Vivian Maier et le Champsaur, et/ou par l'animateur, quel qu'en soit le motif.

Désistement d'un participant régulièrement inscrit, **AVANT le 30 juillet 2019,**

Les acomptes d'inscription, chèque et/ou virement bancaire seront remboursés avec une retenue de 30€ pour frais de dossier.

Désistement d'un participant régulièrement inscrit, **APRES le 30 juillet 2019.**

Le montant de l'inscription sera conservé. Les frais d'hébergement ne seront pas réclamés.

Bulletin d'inscription à retourner: 05alainrobert@gmail.com

M..... Prénom.....
Domicilié:
C.P.: Ville :
Tél :
Mail : (remplir lisiblement)

> déclare s'inscrire au STAGE PHOTO de 4 jours, avec JC Béchet , du jeudi 31 octobre à 14h au dimanche 3 novembre 2019 vers 19h pour un

Forfait global de 730 € TTC STAGE PHOTO / Hébergement / Restauration (boissons en sus)

Je règle le montant de l'inscription, **40% du prix : 290 €** par chèque / par virement bancaire

La signature du bon d'inscription, accompagné du règlement de 290€ vaut acceptation des conditions ci-dessus.

Le stagiaire apporte son PC personnel en sus de son matériel photo.

Je reconnais avoir pris connaissance du programme ci-joint proposé par Jean-Christophe BECHET et les organisateurs, des conditions d'inscription et d'annulation et/ou désistement et les accepter.

Fait à Le.....

Signature.....

Pour INSCRIPTION renseignements et détails, contacter l'Association Vivian Maier et le Champsaur qui gère les inscriptions et l'organisation du stage.

Alain ROBERT
La Combe au Chanet 05500 Saint Julien en Champsaur.
Tél: 06 31 41 74 56
mail: 05alainrobert@gmail.com

A consulter: www/association-vivian-maier-et-le-champsaur.fr